

Nouméa, le 8 octobre 2024

Contribution de l'ACNC aux réflexions sur la refonte du modèle économique calédonien

Dans le cadre des travaux actuels sur la reconstruction du territoire et de l'opportunité de réinventer l'économie calédonienne, les équipes de l'Autorité ont souhaité apporter une contribution à la réflexion sur l'évolution du modèle économique calédonien, en publiant une **note économique intitulée : Modèles de développement économique et protectionnisme.**

Si l'objectif de protection de la production locale est légitime, le modèle protectionniste actuel a montré ses limites, en particulier sur la vie chère. La conciliation entre les objectifs de la baisse du coût de la vie et de soutien à la production locale doit s'effectuer dans un sens moins attentatoire pour la concurrence et plus vertueux pour le consommateur.

Cette note propose aux pouvoirs publics deux scénarios de développement économique :

- **Un scénario d'amélioration** dit « **Industrie-substitution** » : une transformation du modèle actuel, reposant sur un système de protections de marché incitatives et dégressives pour les industries locales ;
- **Un scénario de rupture** dit « **Ouverture-spécialisation** » : une ouverture de l'économie calédonienne dans son bassin économique régional, en identifiant des filières stratégiques destinées à l'export.

Afin de garantir le succès de cette démarche, l'Autorité recommande de réaliser sans délai **un audit du système des protections de marché actuel**, permettant d'en mesurer objectivement les coûts et bénéfices pour l'économie calédonienne.

La note économique complète est disponible sur le site de l'Autorité.

